



20 ans de reconnaissance pour l'ostéopathie en France : l'Institut d'Ostéopathie de-Rennes Bretagne fait le point sur son chemin parcouru

Nous fêterons le 4 mars 2022 les 20 ans de la reconnaissance de l'ostéopathie en France (loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et la qualité du système de soins qui encadre et reconnaît le droit d'user du titre d'ostéopathe – appelée aussi Loi Kouchner). Le titre d'ostéopathe est aujourd'hui partagé par les ostéopathes professionnels de santé et les ostéopathes exclusifs, formés directement après le baccalauréat comme le propose l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (IO-RB). En 20 ans, l'évolution du métier d'ostéopathe s'est faite sur plusieurs axes, principalement sur la formation et sur la recherche pour lesquels les écoles jouent un rôle majeur. L'IO-RB fait le point.

2010 : L'IO-RB naît 8 ans seulement après la loi Kouchner. L'école vise déjà l'excellence pour la formation des ostéopathes exclusifs.

Porté par Marylène Bourgin - ostéopathe D.O passionnée et convaincue de la légitimité de la profession, l'IO-RB obtient son agrément en 2009 pour accueillir sa première promotion en 2010. Elle est la première et unique école d'ostéopathie post-bac en Bretagne à former des ostéopathes exclusifs, 8 ans seulement après la reconnaissance de l'ostéopathie, et 3 ans seulement après les premiers décrets de 2007 qui encadrent la formation en ostéopathie en excluant certaines techniques. Ces décrets d'application reconnaissent alors une formation en 3 ans post bac, mais l'IO-RB choisit dès son ouverture de former en 5 ans, avec une vision : contribuer à la reconnaissance de la profession dans le milieu médical et scientifique. Dès 2013, l'IO-RB crée son unité de recherche et une clinique intégrée pour améliorer la reconnaissance de la discipline dans le milieu scientifique et former des ostéopathes autonomes, responsables et compétents.

De 2014 à 2018 : l'IO-RB s'adapte à un cadre exigeant, en lien avec la sécurité du patient.

Il faut attendre décembre 2014 pour obtenir une reconnaissance du diplôme bac+ 5 avec un référentiel commun à toutes les écoles qui pose les bases du dispositif de formation. Celles-ci doivent répondre à 63 points d'exigence pour renouveler leur agrément quinquennal. Les cours de pratique se déroulent désormais en groupes restreints (25 étudiants maximum), les heures de pratique de clinique sont passées à 1500 heures sur le cursus. Les étudiants de 5ème année doivent valider chacun 150 consultations en situation réelle de soins. L'objectif est de former des ostéopathes compétents dans un cadre exigeant en lien avec la sécurité du patient.

Le décret de 2014 impose également aux écoles d'ostéopathie la présence d'un enseignant chercheur et la programmation d'une initiation à la recherche, mais les écoles ne vont pas toutes à la même vitesse. L'IO-RB signe dès 2014 une convention de partenariat avec l'Université Rennes 2 pour faire progresser l'enseignement et la recherche puis intègre en 2017 un enseignant ostéopathe, Docteur en Biomécanique et chercheur associé au Laboratoire M2S (Mouvement Sport Santé - Université Rennes 2). Les étudiants ont dès lors accès à ce laboratoire classé dans les 200 premiers laboratoires mondiaux pour les mémoires de fin d'études, portant sur l'évaluation des pratiques professionnelles au regard des évidences scientifiques actuelles. Les étudiants sont aussi initiés à la recherche dès la troisième année conformément au décret de 2014. En 2018, l'IO-RB construit un second bâtiment pour répondre aux exigences ministérielles. Il porte sa superficie à 3000m² pour 380 étudiants.

De 2019 à 2022 : l'IO-RB performe pour la formation et la recherche en ostéopathie

L'IO-RB prend son envol en 2019 : l'école crée son laboratoire d'ingénierie pédagogique puis un Pôle International dès 2020. En 2021, l'IO-RB signe une convention de partenariat avec une école d'ostéopathie canadienne (l'IEOQ), en faveur d'un programme international de mobilité des étudiants dans les domaines de la formation et de la recherche pour l'obtention d'un double diplôme. Cette même année l'Unité de recherche de l'IO-RB participe à l'écriture de cinq articles scientifiques, un chiffre record en une année scolaire pour une école d'ostéopathie en France. En cinq ans seulement, l'IO-RB a publié 13 articles dans des revues scientifiques à comité de lecture, enregistré 36 présentations en congrès, participe à l'encadrement de 3 thèses en biomécanique avec le Laboratoire



Communiqué de Presse



Rennes - Bretagne

M2S (Université Rennes 2), et co-encadre 8 masters dans des domaines aussi variés que les sciences du sport, les méthodologies de la recherche, les sciences de l'éducation et l'ingénierie médicale.

L'enjeu est fort car depuis 2002, la recherche en ostéopathie se développe et soulève un nombre important de questions essentielles pour la profession en France et à l'International. Le nombre de projets de recherche en ostéopathie mené reste encore faible mais l'émergence récente de collaborations avec d'autres disciplines médicales scientifiques sur le territoire national (physiologie, biomécanique, sciences sociales, pédagogie, etc.) créé de nouvelles orientations et perspectives pour évaluer l'efficacité de la prise en charge ostéopathique à la lumière des connaissances scientifiques connues.

Pour que la profession obtienne un statut universitaire et une reconnaissance académique tellement souhaités, cette coopération est nécessaire en France et à l'International. Le nombre d'ostéopathe ayant un double cursus master ou doctorat a aussi très largement augmenté depuis 20 ans amenant probablement dans le futur une recrudescence des projets de recherche.

Les nouvelles orientations professionnelles ainsi que les projets de recherche à venir nécessiteront un travail global et multidisciplinaire.

Les dates clé de la profession

2002 : Reconnaissance de l'ostéopathie en France

2007 : Reconnaissance du diplôme à bac + 3

2008 : Officialisation de l'exercice des ostéopathes sur présentation d'un dossier à présenter aux instances de santé (ARS) et à la préfecture du lieu d'exercice. Les ostéopathes possèdent un numéro ADELI qui leur permet de pratiquer en toute légalité. Certains actes sont interdits aux ostéopathes exclusifs alors qu'autorisés pour les professions médicales

(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000462001/>). Cette distinction d'exercice est aujourd'hui difficile à analyser. Des formations post grades existent pour former les ostéopathes aux techniques gynécologiques, pédiatriques, et cervicales.

2014 : Reconnaissance du diplôme à bac + 5 et mise en place d'un référentiel de formation commun aux écoles agréées par le Ministère de la Santé

2016 : partage du secret médical (Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé - Article 96, mis en application par le Décret n° 2016-994 du 20 juillet 2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel mis en œuvre).

Des rendez-vous gratuits le vendredi 4 mars 2022 au centre de consultations de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (Bruz) pour fêter les 20 ans de l'ostéopathie

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (Campus Ker Lann, Bruz) propose le vendredi 4 mars 2022 des consultations d'ostéopathie gratuites au sein de sa clinique, sur rendez-vous via doctolib.fr ou au 02 99 57 23 96 (dans la limite des places disponibles). Objectif : sensibiliser le public aux champs d'action de l'ostéopathie à l'occasion des 20 ans de la reconnaissance de la profession.

A propos de l'IO-RB

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne a renouvelé son agrément le 9 juillet 2015 puis le 22 juillet 2021 auprès du Ministère chargé de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur (agrément NOR : SSAH2122518S) pour une capacité d'accueil de 380 étudiants. Elle est l'unique école d'ostéopathie post bac en Bretagne, enregistrée au Rectorat de Rennes. L'IO-RB forme des ostéopathes exclusifs suivant un cursus d'excellence reconnu bac+5, fait partie des meilleures écoles d'ostéopathie en France et tient un rôle important pour la reconnaissance de la profession dans le milieu scientifique. L'IO-RB est aussi une école solidaire qui propose une offre de soins ostéopathiques inclusive grâce à son centre de consultations et à son association OSI - Ostéopathie Solidarité International.

Contact :

Julie Lardière

e-mail : lardiere.j@io-rennes.fr

Tél. : 02 99 57 19 62

Marylène Bourgin

e-mail : bourgin.m@io-rennes.fr

Tél. : 02 99 57 19 62